



Information sur les dauphins solitaires & familiaux...

QU'EST-CE QU'UN DAUPHIN 'SOLITAIRE' & 'FAMILIER', également dit « ambassadeur » ?

Les dauphins sont des animaux qui vivent en groupe mais, sans qu'à ce jour les spécialistes ne puissent expliquer précisément la raison de ce phénomène, certains individus mènent une vie solitaire, en élisant leur domicile à proximité des côtes et recherchant activement le contact avec l'homme... Depuis le début du XXème siècle, une soixantaine de cas de dauphins 'solitaires' a été recensée à travers le monde. En France, à l'heure actuelle, deux d'entre eux parcourent nos côtes : Dony/Randy & Jean-Floc'h...

QUI SONT ' DONY/RANDY ' & ' JEAN-FLOC'H ' ?

Ce sont Deux Grands Dauphins (*Tursiops Truncatus*).

Les premières observations de 'Dony/Randy', dont les origines restent inconnues à ce jour, remontent au mois d'avril 2001, en Irlande. Depuis il a parcouru des milliers de kilomètres de côte en passant par l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la France. Il semble s'être stabilisé sur le littoral atlantique français depuis le mois de mars 2003, avec de nombreux séjours à proximité des côtes

bretonnes. 'Dony/Randy' est un grand voyageur (c'est la raison pour laquelle il a hérité de plusieurs surnoms) et il reste rarement au même endroit plus de quelques heures, voire quelques jours. Son arrivée inattendue, à proximité d'une plage ou d'un port crée généralement la surprise.

'Jean-Floc'h' est observé depuis le mois de septembre 2002 en Bretagne. Contre toute attente, il a quitté cette région fin 2007 et a été observé en Espagne et au Portugal! Toutefois, il pourrait revenir en France à n'importe quel moment. A ce jour, nous ne connaissons pas ses origines.

Ces deux dauphins sont régulièrement observés ensemble sur des périodes plus ou moins longues, ce qui leur confère une particularité supplémentaire.

COMMENT RECONNAITRE ' DONY/RANDY ' & ' JEAN-FLOC'H ' ?

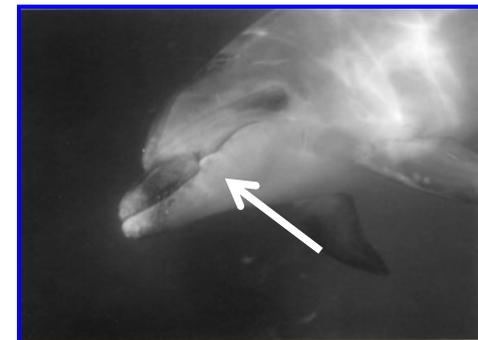
Ces deux dauphins ont chacun des particularités qui permettent de les identifier de manière certaine :

'Dony/Randy' : Son aileron dorsal laisse apparaître une entaille de 2 cm environ. **Attention : il semblerait que cette marque distinctive commence toutefois à s'estomper.**



'Dony/Randy' est un dauphin calme et contrairement à son homologue 'Jean-Floc'h', il passe beaucoup de temps sous la surface de l'eau. Il se positionne très souvent au niveau des hélices des bateaux.

'Jean-Floc'h' : Il présente une cicatrice au niveau de son rostre (son bec) du côté gauche.



'Jean-Floc'h' est un dauphin relativement actif, il vocalise généralement beaucoup. Il passe beaucoup de temps à suivre les bateaux. Il a également pour habitude de s'emmêler la nageoire caudale (la queue) dans les cordes d'amarrage des bateaux (dans ce cas, merci de contacter la capitainerie ou le poste de secours le plus proche).

Consignes aux plaisanciers et observateurs :

'Dony/Randy' et 'Jean-Floc'h' ont pour habitude de venir se positionner au niveau des hélices des bateaux. Il est important de veiller à conserver une allure constante et de ne pas faire de manœuvres brusques.

Nous recommandons également aux plaisanciers d'ôter leur safran, lorsque leur embarcation est à quai, si possible.

Il ne faut pas donner à manger aux dauphins.

Nous vous recommandons aussi de ne pas jouer avec des objets ou du matériel nautique en présence des dauphins.

Ligne de conduite à tenir afin de préserver la tranquillité des locaux et des pêcheurs ...

En fait, cette 'ligne de conduite' peut être résumée en un mot : **savoir-vivre**, mais cette notion est parfois laissée de côté lorsque l'excitation prend le dessus...

A titre d'exemple, il est demandé aux visiteurs de ne pas se garer sur les emplacements réservés aux riverains ou professionnels. Afin de ne pas encombrer le poste d'observation, surtout s'il s'agit d'un port, il est préférable de parquer les voitures à distance et de s'y rendre à pied.

Enfin, il est utile de rappeler deux points importants de la législation française :

- **il est formellement interdit de se baigner dans les ports.**
- **il est strictement défendu de détruire, de poursuivre ou de capturer par quelque procédé que ce soit, même sans intention de le tuer, un dauphin.**

Il est important de se plier aux consignes qui pourraient être diffusées localement !

Consignes particulières concernant 'Jean-Floc'h'

'Jean-Floc'h' a montré qu'il apprécie les interactions impliquant du matériel maritime (hélices, safrans...). En réponse à l'invitation du dauphin, bon nombre d'entre nous ont entretenu son intérêt pour ce type d'équipement en lui faisant tourner les hélices des bateaux par exemple.

Toutefois, il nous a été rapporté que le dauphin a détérioré du matériel mécanique sur certaines

embarcations et a fait dévier des bateaux de leur route...

Il serait donc opportun que 'Jean-Floc'h' puisse se 'défaire' de son attirance pour ce type de matériel et, pour cela, nous vous demandons de veiller, s'il vous plait, à ne pas inciter l'animal à interagir à proximité des bateaux et à stopper l'interaction s'il devait s'approcher d'une hélice ou de tout autre élément de navigation et d'être particulièrement vigilant lors du maniement de la godille.

Nous comptons sur vous pour mettre en application ces consignes et pour diffuser le message. Il en va de la tranquillité des plaisanciers et des pêcheurs et de la sécurité du dauphin.

Nous vous encourageons à nous adresser vos observations concernant 'Dony/Randy' et/ou 'Jean-Floc'h', par mail : marie@reseaucetaces.org ou sandra@reseaucetaces.org

En cas d'urgence, nous vous invitons à nous contacter au 01.47.35.87.08 ou au 06.10.07.59.96 (24H/24 7J/7).

Les échouages et observations de mammifères marins autres sont à signaler :

- au CRMM au 05.46.44.99.10
- à Océanopolis, pour la région Bretagne, au 02.98.34.49.70